

Module: Français

Niveau: Master 1

Spécialité: Sociologie de Communication

Module assuré par: Dr Abdelkader Homida

Cours I: L'imaginaire Social et l'imaginaire linguistique

I- Imaginaire Social:

L'imaginaire social «est ce rêve éveillé que les membres d'une société font, à partir de ce qu'ils voient, lisent, entendent, et qui leur sert de matériau et d'horizon de référence pour tenter d'appréhender, d'évaluer et de comprendre ce qu'ils vivent » (Popovic, 2013:29), et avec d'autres mots on peut dire que l'imaginaire social «n'est pas en fonction de leur condition véritable, mais de l'image qu'ils s'en font et qui n'en livre jamais le reflet fidèle, que les hommes règlent leur conduite » (Duby, 1974: 204)

II- Imaginaire linguistique:

L'imaginaire linguistique est une notion qui apparaît vers 1975, lors des analyses des enquêtes menées par A. M. Houdebine pour sa thèse de doctorat d'Etat sur la phonologie du français contemporain et sa dynamique dans un français régional.

Anne Marie Houdebine définit le concept de l'Imaginaire Linguistique comme «le rapport du sujet parlant à sa langue, dont témoignent ses reprises (les siennes ou celles d'autrui)» (Houdebine, 2002, 14).

. Concernant les matériaux sur lesquels se base l'étude de l'Imaginaire linguistique, A. M. Houdebine affirme que « les analyses ont pour matériel les opinions, les sentiments, attitudes, rationalisation, en un mot l'imaginaire collectif comme disent les historiens des mentalités ou l'imaginaire personnel » (Houdebine, Mai 1996, 17). Ce modèle est conçu dans le but de mieux comprendre le rôle que jouent les attitudes linguistiques des locuteurs dans l'évaluation de leurs usages et de ceux des autres. Donc, il vise la compréhension du «rapport des sujets parlants à la langue» (Houdebine, 2002, 11), ce qui est proprement désigné par le terme d'imaginaire linguistique. La notion d'Imaginaire linguistique permet de prendre en compte le «rapport du sujet à la langue, la sienne et celle de la communauté qui l'intègre comme sujet parlant-sujet social ou dans laquelle il désire être identifié par et dans sa parole ; rapport énonçable en terme d'images, participant des représentations sociales et subjectives, autrement dit d'une part des idéologies (versant social) et d'autre part des imaginaires (versant plus subjectif)» (Houdebine, 2002, 10).

Le modèle de l'Imaginaire Linguistique implique des normes internes (normes fonctionnelles) repérées dans les usages des sujets et des normes externes (normes prescriptives) qui correspondent à l'attitude des sujets.

Références:

- 1- Anne-Marie HOUDEBINE-GRAVAUD, *L'Imaginaire Linguistique*, l'Harmattan, Paris, 2002.
- 2- Anne-Marie Houdebine: *Imaginaire linguistique et son analyse, travaux de linguistique*, Université d'Angers, mai 1996.
- 3- Duby, G: «*Histoire sociale et idéologies des sociétés*», dans Faire de l'histoire, in Le Goff J. et P. Nora (dir.), Paris, Gallimard, Paris, 1974, p 203-230.
- 4- Popovic, P. (2013), *La mélancolie des Misérables*, Essai de sociocritique, Montréal, Canada, 2013.